L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 1er FÉVRIER 1894.

THEATRE DE L'OPERA.

Beaucoup de monde, hier soir, à l'Opéra ; une des plus jolies salles du mardi de la saison, en dépit des soirées particulières qui folsonnent et des bals qui tombent comme grêle. Il y avait, il est vrai, une double attraction bien puissante : d'abord, le bénéfice de M. Damiens, un des membres les plus aimés, les plus estimés de l'administration de l'institution de l'Opéra ; puis une première représentation d'une œuvre complètement inconnue à la Nouvelle-Orléans—les "Pêcheurs de Perles", de Bizet, le très regretté auteur de "Carmen". Il était aisé de constater parmi les amateurs une vive curiosité. Qu'était ce, au point de vue musical, que les "Pêcheurs de Perles" dont on ne connaissait que vaguement le sujet, qui se rapproche beaucoup du poème de "Norma." Seulement la scène au lieu d'avoir lieu dans la Vieille Gaule, se passe dans l'île de Ceylan.

Nous n'en dirons pas plus long sur le poème qui ne vaut guères plus, ou guères moins que tous les librettos de ce genre ; avec cette différence que les situations qui prêtent au développement du sentiment par la musique, y abondent.

Le sujet, poétique par lui-même, est tombé entre les mains d'un jeune compositeur essentiellement poète, y a jeté à pleines mains toutes les inspirations qui débordaient de son cœur.

"Les Pêcheurs de Perles" sont évidemment une œuvre de jeunesse. Tout cela est d'une fraîcheur sans égale, d'une poésie pénétrante. Tout cela vous va doucement à l'âme et vous remue profondément. Nous parcourions la salle du regard, pendant le premier acte qui est une merveille de dél, cateuse rêveuse. Elle était évidemment pri e, pincée ; elle était émue, et ne songe it pas à cacher son émotion.

Le rideau se lève ; sur une assemblée de pêcheurs qui se réjouissent par des chants et des danses et se préparent à leur pêcheuse entreprise.

Le chœur est charmant et a enlevé les applaudissements de toute la salle.

Vient ensuite un duo entre les deux amis qui ont aimé la même femme inconnue et ont juré l'un à l'autre d'oublier l'objet de leur passion. Ce duo est une des perles de la partition qui en compte tant et de si fines ;

Ensuite, l'entrée de la prêtresse qui n'est pas autre chose que l'objet de leur passion. Cela est suivi d'un chœur en six-huit, qui a fait un grand effet.

A signaler également, dans le premier acte, un passage remarquablement enlevé par M. Montfort : un "Je le jure" sur lequel sont plaquées des dissonances qui ont frappé le public, connaisseur on non ; puis une adorable romance pour ténor—un souvenir, un rêve que M. Merly a fort bien dit. Décidément M. Merly, qui a une pleine voix très jolie et très facile, surtout dans le registre élevé, trouve plutôt ses succès dans les demi-teintes, dans la mezza voce que dans les notes de pleine poitrine.

Cette romance a été redemandée, ce n'était que justice.

Au second acte, nous avons à noter un air charmant de Leila (Mlle Mary) qui qui est d'une belle facture et que Mlle Mary exécute avec beaucoup d'habileté, comme du reste, les vocalises de la fin du 1er acte.

Vient ensuite, un chant de la cantonnade, qui a beaucoup impressionné le public.

Ce chant est suivi d'un admirable duo entre le ténor (Nadir, Merly) et Leila (Mlle Mary).

Le chœur final est de toute beauté. Le style en est grandiose.

On a beaucoup remarqué les accompagnements de l'orchestre qui sont extrêmement soignés, très élégants et d'une fraîcheur extrême. La fraîcheur, la jeunesse voilà ce qui frappe, tout dans cette œuvre qui a tout d'abord empoigné le public.

La Direction vient de s'assurer un succès franc, éclatant, retentissant ; qu'elle sache en profiter qu'elle ne laisse pas à l'enthousiasme, qui est réel, le temps de se refroidir.

Après ce qui vient de se passer, nous savons bien ce que nous ferions, si nous étions un bénéficiaire en perspective, nous lacherions immédiatement notre pièce de prédilection pour nous rejeter sur les "Pêcheurs de Perles". Nous serions sûr d'avoir un succès fou et une salle comble, samedi par exemple. La charmante œuvre de Bizet n'est peut-être pas assez savante, aussi profondément creusée que "Carmen" ; mais elle est plus fraîche, plus jeune, plus poétique ; elle doit fournir au moins six belles salles.

Demain soir, au bénéfice de M. Soubeyran, "Guillaume Tell."

Nous n'avons plus à faire l'éloge de M. Soubeyran. Tout le monde le connaît et l'apprécie. Sa voix est jeune, fraîche, sortant des notes élevées. Un tout jeune homme encore ; à la physionomie toujours souriante ; ne posant jamais pour le torse, quoique bien fait ; ni pour la tête, quoique joli garçon ; phrasant bien, disant bien, y allant toujours franchement et donnant carrément tout ce qu'il a, sans compter, sans s'occuper de la fatigue du lendemain—un artiste que nous aimons, parce qu'il est, avant tout, consciencieux et zélé.

Nous espérons bien que le public lui fera demain, vendredi, une belle réception.

Il chantera le rôle d'Arnold et M. Devries celui de Guillaume Tell ; Mlle Block, Mathilde ; Mlle Leclon, Gemmy.

Les autres rôles seront remplis par les chefs d'emploi.

Samedi pour le bénéfice de M. Florentin Lakmé. Nous aimerions mieux pour lui une seconde des "Pêcheurs de Perles." Nous serions sûr de faire salle comble, parce que le public est bien décidément emballé.

Il raffole du nouvel opéra. Nous adresserions la même requête à M. Soubeyran, s'il lui était possible de choisir autre chose que "Guillaume Tell," dont il remplit le premier rôle.

Club de la Démocratie Française

CONCERT ET BAL.

C'est ce soir, jeudi, qu'a lieu, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, le festival—concert et bal—auquel le Club de la Démocratie Française convie gracieusement ses amis et connaissances.

Il y aura, évidemment foule, ce soir, à l'Union. Nous n'avons pas besoin d'engager les invités à s'y rendre ; ils n'ont pas besoin de nos exhortations pour cela ; la besogne est faite d'avance. On se disputera les sièges et même ce que l'on appelle ici "standing room."

Voici le programme du concert :

Première Partie.

1. "Les Jardins d'Armide," grande valse de concert, Godefroid, piano à quatre mains, Mmes Serres et Poujol.
2. "Maître Pathelin," par M. Martel.
3. Grande fête de "Philémon et Baucis," par Mlle Emily Mary.
4. "Ma Normandie," par M. A. Lazare.
5. "Sérénade de Ruy Blas," par Mlle Lecion.
6. "La Nuit," rêverie de C. Monet, par M. Soubeyran.
7. Fantaisie sur le "Barbier de Séville," piano et violon, Mlle V. Degeorge et M. Pomero.
8. "Solo de Flûte," monologue, M. N. Souchon.
9. "Valse de Chopin," pour harpe, par Mlle Isabelle Bressler.
10. Grand trio final de "Faust," par Mme Tylda, MM. Soubeyran et Gardoni.

Deuxième Partie.

1. "Valse du Pardon de Ploermel," Mlle Emily Mary.
2. "Rêverie," de Charles Doncio," M. Pomero.
3. "Carnaval de Venise," pour harpe, Mlle Isabelle Bressler.
4. "Vision fugitive d'Hérodiade," M. Montfort.
5. Grand air du "Cheval de Bronze," Mlle Lecion.
6. "Le Cor," grand air, M. Gardoni.
7. "Le Rêve du Prisonnier," Mme Tylda.
8. "Un voyage à ***, monologue, M. N. Souchon.
9. "Le Soir," mélodie, M. Devries.
10. Cavatine de "Faust," M. Martel.
11. Grand Duo de la "Reine de Chypre," MM Montfort et Massus.

Le Concert sera suivi d'un bal qui sera très brillant. Beaucoup de monde et de jolies toilettes.

Musique.

Nous avons sous les yeux une charmante mélodie, œuvre de M. E. Dédé ; une jolie romance intitulée, "Si j'étais lui," sur un mouvement de valse. Elégante et facile, cette romance : rien de la banalité de la ballade américaine. Nous en félicitons sincèrement l'auteur. On sent qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Les paroles sont de M. V. E. Rilleux. Elle se vend chez M. Basile Bares et a été gravée par M. H. Wehrman.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir, avec Roland Reed, la première représentation de "Innocent as a lamb," —Innocent comme un agneau, en français—même pièce vendredi et samedi en matinée. Samedi soir, pour la dernière apparition de Roland Reed, "Dakota," la pièce en vogue.

Dimanche soir, premier début de Clara Morris, une des étoiles de première grandeur de la scène américaine.

On sait la rare réputation dont jouit cette artiste. Voici, du reste, l'ordre des représentations :

Dimanche, jeudi soir et samedi en matinée ; "Odette", une des meilleures œuvres de Sardou.

Lundi soir "Camille" la Dame aux Camélias.

Lundi soir et mercredi en matinée, "Claire", une nouvelle pièce tirée du répertoire allemand et arrangée par elle.

Nous reviendrons sur ce sujet.

THEATRE ST-CHARLES.

"A Railroad Ticket," tel est le titre de la comédie bouffonne que doit donner la troupe Freeman au St-Charles, la semaine qui vient. Il y a là trois bonnes heures de rires, qui ne cessent pas un instant. Beaucoup de chant et de danses dans cette pièce essentiellement amusante.

Il va sans dire qu'aux théâtres américains, notamment le St-Charles et l'Académie de Musique, qui jouent mardi prochain, le lever du rideau n'aura lieu qu'après le passage de la procession.

Il y aura au St Charles une matinée le lundi, au lieu de celle du mardi.

Les billets sont en vente dès aujourd'hui au contrôle.

GRAND OPERA HOUSE.

Stuart Robson est décidément un fin comédien ; il ne recule pas devant l'interprétation d'œuvres de premier ordre, comme celles de Shakespeare. La comédie des Erreurs—Errors Comedy—les deux sœlos, cet très bien jouée par lui et par la troupe qui l'entoure. M. Robson déploie réellement de rares qualités dans cette pièce, et il ne nous étonne pas du tout, que cette semaine, la foule afflue au Grand Opera House.

Voulez-vous une belle photographie, mais un travail des plus soignés ? Adressez-vous à L. Robira, rue Royale 245.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 1er Février 1894—Indications pour la Louisiane : Temps plus chaud et couvert, menaçant pluie ; vents du sud, devenant variables.

Température du 31 janvier 1894.
Thermomètre de E. A. L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	54	11
Midi	68	18
3 P. M.	72	20
6 P. M.	70	19

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages—Auguste Fisher à Mlle Eleonora Beckmann, Théophile Brown à Mlle Alice Taylor, Edward King à Mlle Sylvia Rosetta, William S. Smith à Mlle Johanna Brooks, Georgede Montrond à Mlle Lyde F. Lambius, Gustave Seeger à Mlle Hester Honhihn.

Naissances—Mmes Asa C. White, une fille ; Peter Weaver, un garçon ; Stephen P. Bauliere, une fille ; Dominick Altenhofer, un garçon ; Antonine Amato, une fille ; Louis Delberni, une fille ; Pierre Ferrasse, une fille ; Diego Sunseri, une fille ; Henry F. Cross, un garçon ; Peter Laumann, une fille ; Albert Bloom, un garçon.

Décès—Veuve Caroline Hoffman, 61 ans, 774 Magazine ; Jules Meyers, 14 mois, coin Jersey et Joseph ; Mary Krouse, 6 ans, 1579 Tchoupitoulas ; Mary Simmons, 31 ans, paroisse St Bernard, Line ; Edward J. Warnick, 19 mois, 183 Quarter ; E. Joseph, 5 mois, 408 Morales ; James D. Houston, 45 ans, avenue St Charles et Amélie ; Michel Laboire, 80 ans, Fort, route de Chemin de Gentilly et Sauvage ; Mands Green, Nouvelle-Ibérie, Lac ; Moses M. Dalton, 9 mois, 7 Jefferson, Alger ; James Hickey, 68 ans, Louisiana Retreat ; Lawrence Murray, 64 ans, Ste-Marie et Annonciation ; John B. Martinez, 39 ans, 235 St-Philippe.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

P. C. Brinkman à M. Abascal, trois terrains bornés par les rues Peter, Séguin, Alix et Barthélémy $1,500 comptant.

Mme F. Rhoane à N. Hobley, une portion de terre bornée par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, $150 à terme.

A. F. Bessac à Geo. M. Seibel, un terrain borné par les rues Chartres, Champs-Elysées, Victoire et Français, $2,000—$677 comptant.

R. Jefferson à F. Walker, un terrain borné par la Promenade Carondelet et les rues Dorgenois, Broad et Conti, $461 comptant.

P. Nougue à Mme J. Hamilton, un terrain borné par les rues Monroe, Socrate, Ptolemey et Franklin, $125 comptant.

P. Nougue à Levy Gant, un terrain borné par les rues Franklin, Ptolemey, Socrate et Monroe, $125 comptant.

M. et Mme E. Dronet à John A. Duffy, une portion de terre bornée par les rues Canal, Miro, Gasquet et Tonti, $6,500 comptant.

Les héritiers de John Baird à Mlle R. J. Baird, deux terrains bornés par les rues Valence, Bordeaux, Magasins et Camp, $1,665 comptant.

Ventes de propriétés foncières effectuées à l'encan :

Par Spear & Escomer.

La plantation sucrière Creedmoor, sur le bayou Terre-aux-Bœufs, $14,000.

L'îlet de terre avec bâtisses, en face la Slaughter House & Refrigerating Co., $2,373.

Lot de terre, borné par les rues Hancock, Monroe, Delaronde et Bienvenu, $270.

Résidence double, coin St-Philippe et Rocheblave, $1,550.

Résidence, écuries, etc., rue Rocheblave entre St-Philippe et Ursulines, $960.

Première Cour de Recorder.

Le recorder Adams a acquitté hier matin, faute de preuves pour établir leur culpabilité, la femme de couleur, le Dr Perez et James Gregson, qui étaient accusés d'avoir pratiqué une opération criminelle sur la personne de Madeleine Gomez. Gregson a depuis que l'accusation a été portée, épousé la jeune fille dans la crainte d'être poursuivi pour détournement de mineure.

Collision.

Hier, à midi trente, au coin des rues Julie et Delta, un camion appartenant à M. Alfred Maginnis, et conduit par Curtis Steele, passait sur la voie du chemin de fer quand une locomotive a renversé deux des mulets évalués environ $175 chaque.

L'un d'eux a été tué sur le coup et l'autre a eu les quatre jambes cassées. Il a été abattu par ordre de l'agent spécial McQuade de la société Protectrice des Animaux. Le camion a reçu pour environ $15 de dommages.

Deuxième cour de recorder.

Le juge Aucoin a acquitté hier matin trois femmes qui étaient accusées par un employé de brasserie du vol de certaine somme d'argent.

Le capitaine Journée ne trouvant pas leur culpabilité suffisamment établie par les faits, s'est contenté de les traduire devant le recorder pour violation de la loi relative aux prostituées. Le vol aurait, paraît-il, été commis dans le café situé à l'encoignure des rues Conti et Royale. Le juge, en acquittant les trois accusées, a dit qu'il considérait ce café comme une maison publique et il a ordonné au capitaine Journée de le signaler au maire et d'obtenir la révocation de la licence du propriétaire. Il a en outre annoncé que si les trois femmes qui habitent dans cet immeuble ne déménageaient pas dans la journée, il les enverrait chercher dans le wagon de police.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin par dans ammoniaque, alun et autre ingrédient la falsifiant.

40 ANS D'EPREUVE.

Suicide.

John Hennegan, un étranger de Elburn, Kane County, Ill., s'est suicidé hier soir à 4 heures 30, à l'Hôtel Victor, coin Royale et Douane, en se tirant un coup de revolver à la tempe droite. Il était descendu mardi soir à l'hôtel et paraissait fort préoccupé, il avait retenu sa chambre pour la nuit seulement, devant repartir dans la matinée.

Sorti de bonne heure hier matin, et n'a pas reparu jusqu'à 4 heures, puis est remonté dans sa chambre sans parler à personne, et quelques instants après, les personnes habitant l'hôtel étaient mises en émoi par une détonation provenant du troisième étage.

Les garçons se sont précipités, et ont trouvé le voyageur étendu sans vie près des fosses d'aisances. La police a été immédiatement prevenue, et le souscoroner Maylie a été appelé. Il s'est rendu sur les lieux et a déclaré que la balle avait pénétré dans la tempe droite et avait traversé le cerveau.

Dans les poches du défunt il a trouvé un billet d'aller et retour de Chicago à la Nouvelle-Orléans, une montre en or, une somme de $22 en billets et une somme de $6.10 en argent.

Dans un calepin qui se trouvait dans sa poche, il avait écrit sur une feuille blanche : "Prévenez James Hennegen, Elburn, comté de Kane, Ill.

Une carte qui a été trouvée dans ses poches indique qu'il a quitté Chicago le 29 courant.

Comme il était inconnu à la Nouvelle-Orléans, on n'a pu apprendre la cause de son suicide.

Conseil de Police.

Le meeting régulier des membres du Conseil de Police a eu lieu hier soir, à 7 heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick. MM. Dunn, Parker, Beanham, Feltz Borne, le secrétaire Donnaud et le chef Gaster étaient présents.

On se dispense de la lecture du procès-verbal du dernier meeting et on procède immédiatement à l'audition des cas, qui sont au nombre de six.

Celui des agents L. J. Théronce et F. J. Corcoran, du quatrième precinct, accusés de négligence, est remis à quinzaine.

L'agent Charles H. Marr, du dixième precinct, qui était accusé d'inconduite, est réprimandé et condamné à perdre cinq jours de salaire.

On acquitte l'agent J. H. Husband, du troisième precinct, accusé d'inconduite.

L'agent Auguste Bruneau, du quatrième precinct, apparaît sous une accusation de négligence et est acquitté.

On condamne à perdre cinq jours de salaire l'agent Edward McFarland, du troisième precinct.

L'agent G. J. Chamberlain, qui comparaît sous une accusation d'inconduite, est acquitté.

Après une longue discussion au sujet de la mise en vigueur de la loi du dimanche, le Conseil décide de ne pas agir avant d'avoir reçu l'avis de l'avocat de la ville.

Transferts.

Le chef Gaster a ordonné les transferts suivants qui auront lieu aujourd'hui à midi :

Capitaine Journée, du troisième au quatrième.

Capitaine Barrett, du onzième au troisième.

Capitaine Collein, du quatrième au premier.

Capitaine Donnelly, du cinquième au onzième.

Sergent Cooper, du premier au cinquième.

Caporal Hahn, du huitième au deuxième.

Caporal Dolhonde, du deuxième au huitième.

Tous les officiers de cour des différentes cours de recorders ont aussi été transférés.

Accident.

Sophie Trear, une vieille dame de soixante-sept ans demeurant rue Royale près Congrès, passait hier à 2 heures 15 P. M., devant la fabrique de Dunbar, coin Peters et Désiré, quand elle a été légèrement blessée à la tête par un morceau de bois tombé d'un échafaudage. Les étudiants ont été appelés et elle a été transportée à l'Hôpital de Charité, dans une voiture d'ambulance.

Mort.

M. Marie René Poirier, un Français de 46 ans, natif de Paris, est mort d'une maladie de cœur, hier soir, à 4 heures, chez lui, No 149 rue Dauphine.

Le coroner a vu le corps.

Le feu.

Hier à 11 heures 40 A. M., le feu a endommagé pour environ $25 une maison située rue Tchoupitoulas, entre Constantinople et Austerlitz, occupée par Presilla Hamilton et appartenant à John Maas. Une alarme a été donnée à la boite No 14 par Jacob Gassenberger.

Les officiers de Cour.

Conformément aux ordres reçus du police Board, qui a fixé au 1er février la date à laquelle devait être mis en vigueur le nouveau réglement relatif au changement des officiers de cour tous les 30 jours, le chef Gaster a ordonné les transferts suivants qui auront lieu aujourd'hui :

Premier Recorder—John Egan, Thomas Bell, J. W. Steele, S. A. Hasshaw, Peter Devine et Peter Finney ; Deuxième Recorder—John Goodwin, Henry Barnes, F. J. Corcoran, P. J. Freitag, John Parker et J. C. Rousseau ; Troisième Recorder—Adam Miller, G. W. Fruthaler, George Schaefer ; Quatrième Recorder—Roselius Folse, Mike Hanley ; Cinquième Recorder—M. F. Jourdan et F. T. Mora.

Les officiers de cour seront répartis dans les divers precincts comme suit :

Premier recorder, J. J. Griffin au premier precinct, l'officier McCerran au deuxième, l'officier McGuvern au deuxième, l'officier Malledy au sixième, l'officier Manning au sixième, l'officier Trenchard au premier ; deuxième recorder, l'officier Buckley au cinquième, l'officier Commons au cinquième, l'officier Cruso au troisième, l'officier Ducastaing au cinquième, l'officier Jacobs au cinquième, l'officier Terrebonne au quatrième ; Troisième Recorder, l'officier Barrett au septième, l'officier Geis Gela au septième, l'officier Madere au septième ; Quatrième Recorder, les officiers Carroll et Forrest au huitième ; Cinquième Recorder, les officiers Chaix et Nuss au neuvième.

Association de Bienfaisance Cubaine "La Aurora."

Cette association vient d'élire les membres de son bureau. Il est ainsi composé :

Joseph Echezabal, président ; Ignatio Alfones, vice-président ; R. Prat, secrétaire aux archives ; Jos. Guisasola, secrétaire aux finances ; H. D. Gonzales, trésorier ; John Fontao, grand-maréhal ; Dr M. E. Hincks, médecin ; Frantz & Schœn, entrepreneur de pompes funèbres.

Les officiers que nous venons de nommer ont été installés hier soir avec les cérémonies d'usage, dans la salle de l'Etoile Polaire.

L'association est dans une situation très florissante.

MENUS FAITS.

Les detectives ont arrêté un nommé Welder, qui est recherché par les autorités de Lafourche pour avoir détourné une somme de $100 au préjudice de Levy, le cornetiste, dont il était le trésorier. Le prisonnier prétend que cet argent lui est dû en paiement des services rendus à M. Levy.

—Vers 11 heures 45 du matin, encolgnure Laurel et Calhoun, un cheval attelé à une voiture appartenant à C. C. Piper, a pris le mors aux dents et a endommagé le véhicule pour environ $15.

Un portrait au crayon, au pastel ou à l'huile doit être fait par un artiste compétent. Visitez la galerie *Ricoire*, 207 Royale, et vous serez convaincus que là seul vous pouvez obtenir satisfaction.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est la meilleure médecine découverte par la science, pour toutes les affections de la gorge et des poumons.

—La littérature anarchiste continue à circuler à Londres. On distribue secrètement aux compagnons des journaux et des manifestes rédigés pour la plupart en français.

Dans l'un de ces documents, mis en circulation cette semaine, il était recommandé aux anarchistes militants de viser principalement les bourses, les édifices religieux et ceux où se réunissent les corps politiques.

En même temps le mot d'ordre était donné de ne commettre aucun acte de violence en Angleterre et principalement à Londres, afin de ne pas exposer les anarchistes à se voir enlever ce lieu de refuge où ils peuvent vivre en toute sécurité.

BULLETIN Télégraphique.

LE BRESIL ET LES ETATS-UNIS.

On a reçu à Washington confirmation des nouvelles de Rio annonçant que les navires des Etats-Unis avaient ouvert le feu sur ceux de l'amiral de Gama.

Depuis plusieurs jours, les navires marchands américains ayant reçu des boulets insurgés, les capitaines se sont plaints à l'amiral Benham, qui a immédiatement enjoint à de Gama de ne pas tirer sur les navires américains, parce que ceux ci seraient protégés à tout prix.

Le Detroit a accompagné au quai de débarquement plusieurs navires sur lesquels malgré cette escorte l'amiral de Gama a tiré un boulet, après avoir donné le signal de ne pas avancer davantage.

L'amiral Benham a par signaux ordonné au Detroit de continuer sa route, de la l'ordre donné par de Gama d'ouvrir le feu sur le Detroit.

Celui-ci n'a pas été atteint et a répondu par un boulet qui a frappé le navire insurgé.

L'amiral de Gama a tiré un autre boulet et le Detroit a répondu par un boulet de 6 qui a fort endommagé le navire.

Voyant que les marins américains étaient plus habiles tireurs que les brésiliens, de Gama a annoncé par signaux qu'il désirait la suspension des hostilités.

Dans la même journée, il a tenu conseil avec ses officiers et leur a dit qu'ils devraient remettre leurs épées entre les mains de l'amiral Benham et se réfugier à bord de ses navires, cet asile leur ayant été offert par l'amiral.

Les officiers ont décliné cette offre, mais de Gama leur a dit qu'ils perdaient une occasion de se rendre avec dignité et que ce moyen était préférable à la défaite infligée par Peixoto.

Ce qui est certain, c'est que les navires américains n'ont plus rien à craindre des navires insurgés dans la baie de Rio.

Dans son rapport au ministère de la marine, l'amiral Benham dit que l'engagement a été très vif et que les boulets tirés par les Américains ont fort endommagé les navires brésiliens. L'amiral dit qu'il a été obligé de tirer dans l'intérêt du commerce, et que dans cet engagement qui a été de très courte durée, les marins américains ont eu l'occasion de montrer leur supériorité.

La confirmation de ces nouvelles importantes a fait sensation à Washington, où l'incident brésilien a fait le sujet de toutes les conversations. Beaucoup de personnes dont l'opinion a un certain poids en matière d'affaires internationales, sont d'avis que, d'après les faits rapportés par l'amiral, sa conduite est justifiable et qu'il n'a fait qu'accomplir son devoir en défendant les intérêts du commerce américain. C'est dans ce but qu'il avait été envoyé à Rio.

31 janvier—Le ministre du Brésil dit que la fin de la révolution est proche et que si l'amiral de Gama ne s'est pas rendu, l'intention qu'il a exprimé de le faire équivaudra aux yeux des révolutionnaires à la remise de son épée entre les mains de l'amiral Benham.

Le ministre ajoute que si de Gama se rend il sera probablement livré à Peixoto.

La flotte de celui-ci approche de Rio et elle est assez puissante pour avoir facilement raison des révolutionnaires.

L'ambassadeur Bayard dit qu'il ne faut pas ajouter une importance excessive à l'attitude de l'amiral Benham qui n'a fait que protéger ses compatriotes. C'est dit-il le but dans lequel les navires des Etats Unis ont été envoyés dans la baie de Rio.

31 janvier—Les dernières dépêches reçues de Buenos-Ayres, annoncent l'intention des révolutionnaires de tenter une attaque décisive de Santos et San Paolo.

Ces dépêches ajoutent que l'on a beaucoup exagéré l'importance des coups de canon tirés par les navires insurgés et les navires américains.

Ce ne sont, paraît-il, que de simples signaux qui ont été échangés entre ces vaisseaux, et pas un boulet n'a été tiré sur les navires.

Les révolutionnaires sont découragés par la résolution de de Gama, et parlent de le remplacer par un commandant plus jeune et plus actif.

En France.

Le Dr Herz a annoncé son intention de publier tous les documents en sa possession, si la question de son extradition n'était pas réglée jeudi.

Le gouvernement français aurait, au dire d'un correspondant de journal anglais à Paris, préféré ne pas modifier le tarif, mais il s'y est vu forcé par suite de la baisse des prix en Amérique et la situation précaire du commerce. Quatre-vingt quinze navires se trouvent dans le port de Marseille, mais sur ce nombre il y en a vingt qui restent inactifs, parce que leurs services sont inutiles.

L'Italie a payé au gouvernement français une indemnité de trente mille francs pour les torts causés aux résidents français de Rome, Gênes et Naples durant les désordres qui ont eu lieu dans ces villes au mois d'août dernier, immédiatement après l'affaire d'Aigues-Mortes.

L'Exécution de Vaillant.

31 janvier—Une dépêche de Paris dit que l'exécution de Vaillant, l'anarchiste qui, le 9 décembre, a jeté une bombe à la Chambre des députés, a été remise.

Elle devait avoir lieu ce matin, mais on a l'intention de faire un appel définitif à la clémence de M. Carnot. La place de la Roquette était ce matin encombrée des mêmes personnes qui s'y donnent rendez-vous depuis dimanche. Les autorités ont surveillé très étroitement cette foule qui rode dans les environs de la prison, car on pense qu'il y a parmi elle des camarades de Vaillant et que l'on craint de leur part une dégonstration en faveur du condamné au moment de l'exécution.

Le président Carnot recevra la visite de l'avocat de Vaillant avant de prendre une décision. On est d'avis que Vaillant sera exécuté demain matin.

Arrestation d'Anarchistes.

31 janvier—Une dépêche de Mansfield, Mass., dit que le gouverneur a fait opérer une descente chez les anarchistes de Bower Hill et que le résultat a été l'arrestation de 10 Slaves et Italiens. On n'a trouvé chez eux que deux fusils.

Le calme règne maintenant dans toute cette région.

En Allemagne.

Le général Kirkhoff, vient d'être décoré d'un Ordre très élevé. C'est lui qui dernièrement a tué le sous-éditeur du "Tageblatt."

Le Czar.

Une amélioration sensible s'est produite dans l'état du Czar. Sa température se maintient à 104.

Le baron de Fava.

On parle de changements prochains dans le corps diplomatique italien. Le baron de Fava serait, dit-on, au nombre de ceux qui disparaîtront du monde diplomatique, parce qu'il a atteint la limite d'âge.

Echoué.

Un des plus gros navires du Chili, "El Capitan Prat", s'est échoué à Caval, un port de la province de Valdivia. Il a été remis à flot et l'on dit qu'il n'a pas subi de dommages importants.

Inondations en Chine.

Une dépêche de Shanghai annonce que les autorités sont très inquiètes par suite des ravages des inondations ; elles craignent que la ville de Peking ne soit en danger, par suite du débordement du Pai-Ho et du Tung-Kiang.

Les mineurs de la Pennsylvanie.

Presse Associée—

31 janvier—C'est dit-on le manque de ressources qui est la cause des récentes démonstrations des mineurs de Pittsburg.

Ils considèrent les propriétaires des mines comme responsable de leur situation et sont prêts à se venger ils s'en prennent à leurs propriétés.

Mme. J. H. Horsnyder, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit :

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. Sidney Carr, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. Arnett, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

La Reine Lilinokalani.

31 janvier.—L'ex-premier ministre de la reine Lilinokalani, qui a passé quelques semaines à San Francisco, vient de s'embarquer de nouveau pour son pays. Il est à la tête des républicains et dit qu'il désire le rétablissement de la monarchie. Il défend la reine et l'approuve d'avoir refusé de promettre l'amnistie aux chefs de la révolution. Les neuf-dixièmes de la population sont, dit-il, opposés comme lui à l'annexion, et il affirme que le nouveau gouvernement ne peut pas être maintenu contre la volonté de la population. Le ministre a résumé ses opinions dans une lettre qu'il a adressée à la population des Etats-Unis et qui a été remise avant son départ à l'Examinateur du port.

Le Rescrit de Guillaume.

31 janvier—On vient de livrer à la publicité le rescrit adressé par l'empereur Guillaume au chancelier Von Caprivi -Dans ce document, l'empereur dit que les félicitations qu'il a reçues à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance lui ont causé une profonde satisfaction parce qu'il a acquis la certitude que la visite du grand homme d'Etat qui a rendu de si grands services à son pays, a augmenté encore la sympathie de son peuple à son égard. Guillaume termine en exprimant l'espoir que la paix permettra à sa patrie de prospérer.

Un Officier Tué par un Autre.

31 janvier—L'agent Arado, de Chicago a été tué ce matin dans cette ville par un autre agent nommé Bacon. La rencontre a eu lieu dans un café près d'une salle de bal où ils étaient de service.

Une querelle ayant eu lieu entre Bacon et le frère d'Arado, celui ci est intervenu et a été mortellement blessé d'un coup de revolver.

Il a expiré au bout de quelques minutes.

Incendies.

31 janvier—Le feu a détruit presque tout un îlot d'immeubles à Alliance, O., causant pour $60,000 de pertes.

—A Cincinnati, O., c'est une église qui a été la proie des flammes. Pertes, $50,000.

La démission de M. Gladstone.

31 janvier—Le Pall Mall Gazette déclare avoir appris de source à peu près certaine que M. Gladstone s'est décidé à donner sa démission. Selon le même journal, M. Gladstone donnera avis de sa décision à la reine avant que s'assemble le Parlement. On dit que le grand homme d'Etat est très désappointé du rejet du bill du Home Rule et que c'est surtout son grand âge qui l'a décidé à se retirer dans la vie privée.

Echoué.

31 janvier—Le schooner Gertie Foster, de Gloucester, s'est échoué, pendant une tempête, au Strawberry Point, à 4 milles au dessous de Liverpool. On pense qu'il sera impossible de le remettre à flot. Sur seize hommes d'équipage, cinq ont péri en essayant de gagner le rivage à la nage.

Cinq hommes blessés par une explosion.

31 janvier.—Une explosion de grisou s'est produite dans les galeries de la Fayette Coal Co., de Fayette City, Pa. Cinq mineurs ont été grièvement blessés.

Accident de chemin de fer.

31 janvier—La rupture d'un rail a fait dérailler deux wagons d'un train de voyageurs, sur la ligne du Georgia Central R. R., près de St-Louis. Les deux wagons ont roulé au bas d'un talus et plusieurs voyageurs ont été blessés.

La mort de M. Houston.

A l'occasion de la mort de M. J. D. Houston, qui vient de succomber à une maladie dont seule une volonté comme la sienne, pourrait triompher aussi longtemps, sa veuve Mme Houston, a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Au nombre de ceux-ci se trouve un télégramme de condoléances qui lui a été adressé par la délégation louisianaise au Congrès.

Le successeur de Mgr Satolli.

31 janvier—On dit que le successeur de Mgr Satolli, sera Mgr O'Connell.

Le Canal du Nicaragua.

31 janvier—Les deux comités qui s'occupent de trouver un plan pour continuer les travaux du canal du Nicaragua, ont décidé avant de continuer leur enquête, de prendre connaissance des livres de la Compagnie.

Du *Gaulois* :

Encore quelque temps, et l'on ne trouvera plus en France de loups que dans les collections d'histoire naturelle.

On sait qu'il existe une loi du 2 août 1882 qui accorde une prime,—150 fr. pour une louve pleine, 100 fr. pour un loup ou une louve et 40 fr. pour un louveteau,—pour encourager la destruction de ces animaux redoutables. Aussi leur nombre va-t-il en diminuant d'année en année. Les chiffres suivants donneront une idée de l'effet de cette loi.

En 1891, il a été détruit en France, pendant le cours de l'année, 1,316 loups, et les sommes payées par l'Etat se sont élevées à 104,450 fr.; en 1893, il n'en a été abattu que 404, et les sommes payées ne se sont élevées qu'à 25,320 fr.

Les loups deviennent donc de plus en plus rares en France, et il n'en restera bientôt plus que le souvenir.

—Très américain.

Un richissime amateur yankee vient d'offrir à la vicomtesse de Jansé deux millions et demi de son hôtel, mobilier et objets d'art compris.

L'hôtel serait démoli, transporté pierre par pierre de l'autre côté de l'Océan, et rebâti tel quel, le moindre bibelot retrouvant sa place.

Mme de Jansé a demandé, pour répondre, un délai de quinze jours.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 13,636.—John Montrejou vs Jean Camel.—Par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure